

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal, au clergé de son diocèse (extraits). — IV Sir Alphonse Pelletier. — V Le mouvement catholique en Angleterre.

AU PRONE

Le dimanche, 21 mai

On annonce :

Les Rogations ;

L'Ascension ;

La neuvaine de la Pentecôte, vendredi, le 25 (1) ;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte de l'Ascension pour les Ruthènes.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 21 mai

Messe de saint Jean Népomucène M., **double** ; mém. du Ve dim. ; préf. pascale ; dernier Ev. du dim. — II vêpres, depuis le capitule de saint Isidore le Laboureur C. (du 15 remis au 22) ; **double** ; mém. de saint Jean Népomucène et du dim.

(1) En faisant cette neuvaine *publiquement*, chaque fidèle peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences à chaque exercice (300 jours en la faisant *privément*) ; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine (publique ou privée), ou l'un des huit jours suivants (du 26 mai au 11 juin). Contrairement aux autres neuvaines, il faut pour celle-ci prier pour le pape chaque jour de la neuvaine pour gagner l'indulgence partielle, aussi bien que pour gagner plénière.